

Arrêté

Générale

colonial

## Arrêté n° 66/19/SPCG accordant une concession définitive d'une parcelle de terrain sise à Djibouti, T.F. 1006.

n° 66/19/SPCG

Ministère  
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication  
15 mars 1966

Numéro JO  
n° 5 du 01/05/1966

Date du numéro  
1 mai 1966

### TEXTE INTÉGRAL

Il est fait concession définitive à M. Djama Dijilal Djama, agent de contrôle du Service des Contributions, demeurant à Djibouti, d'une parcelle de terrain, d'une superficie de 65 mètres carrés, sise à Djibouti, quartier 3, et immatriculée au Livre foncier sous le n° 1006.